



Compte-rendu du conseil municipal du 02 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 02 mars, le conseil municipal de la commune de CROLLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Philippe LORIMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 23 février 2018

ORDRE DU JOUR

1. Affaires techniques - urbanisme – environnement

1.1. Débat d'orientations budgétaires

3. Affaires juridiques

3.1. Autorisation au Maire de signer l'accord cadre multi attributaire n° 2017-24 « Fourniture et acheminement d'électricité verte »

8. Affaires culturelles

8.1. Convention portant mise à disposition d'un volontaire en service civique international dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre Crolles et Zapatoaca

9. Ressources humaines

9.1. Tableau des postes créations – suppressions de postes

9.2. Subvention définitive 2017 et acompte sur la subvention 2018 pour le comité des œuvres sociales

PRESENTS : Mmes. BARNOLA BOUCHAUD, BELIN DI STEPHANO, CAMPANALE, CHEVROT, DEPETRIS, FRAGOLA, GEROMIN, GODEFROY, GRANGEAT, GROS, MORAND
MM. BOUKSARA, CROZES, DEPLANCKE, FORT, GAY, GENDRIN, GERARDO, GIMBERT, GLOECKLE (sauf pour la délibération n° 005-2018), LORIMIER, MULLER, PAGES

ABSENTS : Mme. BOURDARIAS, (pouvoir à Mme. GROS), HYVRARD (pouvoir à Mme. MORAND)
MM. BRUNELLO, GLOECKLE (pour la délibération n° 005-2018), LE PENDEVEN, PEYRONNARD (pouvoir à Mme. CAMPANALE)

Mme. Annie FRAGOLA a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal, conformément à l'ordre du jour, a pris les décisions suivantes :

2 - AFFAIRES FINANCIERES

Délibération n° 003-2018 : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à débattre autour des orientations budgétaires pour 2018 qui ont fait l'objet d'une présentation en commission des finances du 09 février dernier.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue du débat.

3 - AFFAIRES JURIDIQUES

Délibération n° 004-2018 : Autorisation au Maire de signer l'accord cadre multi attributaire n° 2017-24 « Fourniture et acheminement d'électricité verte »

Monsieur l'adjoint chargé des déplacements, de l'énergie et des bâtiments indique que 3 offres ont été réceptionnées à la date limite de remise des offres fixée au 26 janvier 2018 à 12 h 30.

Lors de sa réunion du 19 février 2018, la Commission d'Appel d'Offres a classé les offres et attribué l'accord cadre aux titulaires suivants :

1. E.D.F – 38000 Grenoble,
2. G.E.G – 38000 Grenoble,
3. TOTAL ENERGIE GAZ - 92400 Courbevoie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (26 voix pour et 1 voix contre) des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et exécuter l'accord-cadre n° 2017-24 « Fourniture et acheminement d'électricité verte ».

8 – AFFAIRES CULTURELLES

Délibération n° 005-2018 : Convention portant mise à disposition d'un volontaire en service civique international dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre Crolles et Zapatoca

Madame la conseillère déléguée à la coopération internationale expose aux membres du conseil municipal que, dans le cadre des actions prévues au programme de l'appel à projets Jeunesse III du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (et pour lesquelles la commune a reçu des cofinancements), est prévu le recrutement d'un jeune volontaire en service civique international, pour une mission d'environ 8 mois. Un ou une jeune français(e) partira suivre le projet à Zapatoca en Colombie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (24 voix pour et 2 voix contre) des suffrages exprimés :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du jeune volontaire français en service civique,
- approuve le versement à l'association Tétraktys d'une subvention dont le montant correspond à la somme de l'indemnité complémentaire que le volontaire percevra pour la durée de sa mission et des cotisations afférentes.

9 - RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 006-2018 : Tableau des postes créations – suppressions de postes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (2 abstentions) des suffrages exprimés, décide de modifier, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le tableau des effectifs de la commune afin de permettre de prendre en compte l'évolution de la carrière des agents de la collectivité :

Filière	Nbre postes concernés	Anciens postes	Nouveaux postes	Motif
Technique / médico-sociale	1	Adjoint Technique Territorial à temps complet (ATECH-41)	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe (ATSEM-P2-3)	Promot° suite à réussite concours
Technique/médico-sociale	1	Adjoint Technique Territorial à 30 h 30 (ATECH2-7)	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe (ATSEM-P2-4)	Promot° suite à réussite concours

Délibération n° 007-2018 : Subvention définitive 2017 et acompte sur la subvention 2018 pour le comité des œuvres sociales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de verser au Comité des Œuvres Sociales du personnel communal :

- 2 494 € au titre de la régularisation de la subvention 2017,
- 2 266 € au titre de la régularisation pour les enveloppes des agents nouveaux arrivants et des retraités en 2017,
- 132 960 € au titre de la subvention provisoire 2018.

Soit un montant total de 137 720 € qui sera prélevé à l'article 6574 du budget communal.



La séance est levée à 21 h 15



Philippe LORIMIER
Maire de Crolles